

Monsieur le Dasen,

Mesdames et messieurs les membres du CSA,

L'UNSA-Éducation tient tout d'abord à réaffirmer ici sa position quant à la réforme des retraites défendue par le gouvernement. Ni un jour, ni un mois, ni un an de plus, la formule est parfaitement claire et explicite. Au vu de la participation historique de la grève du 19 janvier 2023, nous savons que les collègues nous suivent majoritairement dans cette revendication, et nous nous devons de les défendre et de porter leur parole que ce soit dans les instances locales ou nationales dans ce processus de lutte qui sera long et fort, mais dans lequel nous ne céderons pas.

Le constat est limpide : nous ne vivons décidément pas dans le même monde que les habitants de l'Élysée ! Là où nous demandons augmentation de salaire, on nous répond augmentation des missions et de la charge de travail, là où nous demandons amélioration des conditions de travail avec des effectifs allégés, on nous répond baisse de moyens, là où nous demandons avancement des carrières et aménagement des fins de carrière, on nous répond recul de l'âge de la retraite... Liste non exhaustive des réponses du gouvernement aux antipodes de nos attentes et en déconnexion totale avec nos métiers.

Quelques chiffres pour nuancer un peu le « fabuleux » P/E de notre académie : il est actuellement de 6 enseignants pour 100 élèves, soit 1 enseignant pour 16,66 élèves... Pour placer ce chiffre en perspective, on peut rappeler celui de la Grèce, 1 enseignant pour 8,4 élèves, celui de la Hongrie à 1 pour 10, celui de la Pologne à 1 pour 10,2, celui de l'Italie à 1 pour 11,2... Sans faire le tour de l'Europe, notons juste que cela place la France au 34<sup>ème</sup> rang sur 38 dans l'OCDE, et comparativement la Normandie serait au 31<sup>ème</sup> rang, derrière la Turquie notamment... Et que dire de l'expérience de ce P/E puisque les impacts se font sur les collègues déjà titulaires et chevronnés en faveur des stagiaires qui occupent désormais de plus en plus de postes à temps plein, malheureusement pour eux et au détriment de leur formation...

Il serait amusant de comparer ce classement à celui des salaires dans la même OCDE : là aussi la France n'est pas dans les bonnes élèves puisqu'elle se place au 17<sup>ème</sup> rang seulement, bien loin derrière ses voisins européens... Et on s'étonne de la baisse d'attractivité du métier d'enseignant ! L'inflation galope et nos salaires s'enlisent...

Dans le sommaire de ces annonces hors sol et violentes également, la suppression de la technologie en 6<sup>ème</sup>. La construction d'une économie durable où on produit, où on fabrique, où on conçoit autrement, cela s'apprend en cours de technologie. Cette discipline est capitale car elle apporte des compétences utiles pour tous les autres enseignements et joue également un rôle important en matière d'orientation des élèves et de valorisation des filières technologiques, industrielles, numériques, qui resteraient sinon peu connues des élèves. L'initiation à la culture du numérique, qui occupe dorénavant une place centrale dans notre société, est un enjeu transversal du système éducatif et des enseignements et c'est en technologie et au collège que les élèves pourront le mieux s'en imprégner, notamment pour apprendre à programmer. Une culture technologique est un facteur plus qu'important pour l'employabilité de nos élèves, et ce, quels que soient le domaine et le niveau dans lesquels ils construiront leur avenir.

Sa place est donc centrale pour penser le système éducatif de demain, le rapport que les futurs citoyens entretiennent avec l'innovation technologique, l'utilisation des ressources de la planète, le *low tech*, les choix faits pour les infrastructures et l'industrie, pour des modes de transports, d'énergie et de construction durables... Et pourtant, cet enjeu crucial pour l'avenir de la planète, dans un monde où la crise climatique est de plus en plus présente dans nos vies, n'occupe qu'une place ridiculement modeste dans les horaires et dans les programmes et va disparaître pour les élèves de 6<sup>ème</sup> alors que cette discipline leur permet spécifiquement cette année-là d'apprendre à se servir des outils notamment numériques qu'ils utiliseront ensuite durant toute leur scolarité... Parce que la technologie est une discipline d'avenir, parce que la technologie n'est pas une variable d'ajustement, parce qu'elle contribue à la réussite et à la valorisation de tous les élèves, parce qu'elle renforce la liaison entre l'école et le lycée, parce qu'elle est une discipline au cœur de l'interdisciplinarité, pour le SE-Unsa, cette mesure est plus que néfaste.

Autre idée lumineuse du ministre pour la rentrée prochaine, les missions supplémentaires dévolues aux professeurs des écoles dans les collèges avec l'heure de soutien ou d'approfondissement en mathématiques et en français pour les élèves de 6<sup>e</sup>. Traduction implicite : les enseignants du 2D sont inaptes à aider leurs élèves en difficulté et les enseignants du 1D travaillent tellement peu qu'on peut bien leur rajouter quelques heures... Pour la bienveillance et la confiance envers le personnel, on repassera...

Mais revenons-en au sujet qui nous intéresse aujourd'hui plus particulièrement, à savoir la carte scolaire du 2D. Là encore la logique est incompréhensible et inadmissible ! Comment faire une bonne répartition quand la dotation nationale fait perdre 1 ETP pour à peine 2 élèves en moins, et qu'on retrouve le même ratio dans l'académie ! Pour l'Orne, on voit la perte de 7 ETP alors que le département gagne 50 élèves de prévision à prévision... Heureusement que nous gagnons ces élèves, sinon on risquait de vider le territoire ornaï de ses enseignants ! A défaut d'être moins nombreux, les collègues risquent de voir augmenter la pression sur leurs épaules puisque le nombre d'HSA augmente, encore une fois. A titre de comparaison, depuis 2016, nous sommes passés de 4,66% d'HSA à 8,77% !

L'UNSA Education continue à revendiquer également un minimum de 1 CPE par établissement. Et force est de constater que là aussi, la dotation n'est pas au rendez-vous ! Pour ajouter un point de tension à venir, nous voulons relever ici la modification des répartitions d'IMP. En effet, pour chaque établissement était attribué 2,5 IMP au minimum pour les référents numériques. A la prochaine rentrée, il est prévu de modifier cette affectation pour la porter à 1 seulement minimum, créant par là même des points de tension supplémentaires dans les établissements qui s'en passeraient bien...

L'année dernière, à la même époque, nous saluions l'effort et la prise en compte réelle de la ruralité de notre académie qui nous avait agréablement surpris. Aujourd'hui, on ne peut que déplorer le retour des mauvaises habitudes... Pense-t-on vraiment pouvoir soigner l'homme malade du système scolaire en l'amputant encore un peu plus !